



Troyes

SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE

PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR

Approuvé le 19 mai 2003

Modification n°1 le 16 décembre 2009

Modification n°2 le 05 décembre 2016

Mise en révision le 18 novembre 2011

ANNEXES

ENQUETE PUBLIQUE

PLAN DE SAUVEGARDE
ET DE MISE EN VALEUR



MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES
CULTURELLES GRAND EST

VILLE DE TROYES

A. Melissinos - V. Pandhi - P. Marchant
architectes - urbanistes

Ministère de la Culture et de la Communication
Direction régionale des affaires culturelles
Ville de Troyes

SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE

**PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR
DE
TROYES**

ANNEXES

A. Melissinos - V. Pandhi – P. Marchant
architectes – urbanistes

2017

(L 151-43, R 141-51, R 151-52 et R 151-53 du code de l'urbanisme)

• **1. Les servitudes d'utilité publique**

- AC1 : Servitudes attachées à la protection des monuments historiques (cartographie)
- AC 4 : servitudes attachées à la protection du patrimoine architectural et urbain – SANS OBJET
- A4 : Servitudes de passage permettant l'exécution des travaux ainsi que l'exploitation et l'entretien des ouvrages – SANS OBJET
- A5 : Servitudes pour la pose des canalisations publiques (eau potable) et d'assainissement (eaux usées et pluviales)
- I4 : servitude relatives aux lignes aériennes et souterraines de transport électrique et de tension >45Kv
- PM1 : Servitude résultant du Plan d'Exposition aux Risques naturels
- PT1 : Servitudes relatives aux transmissions radio-électriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électriques
- PT2 : Servitudes relatives à la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception des transmissions radio électriques
- T1 : Servitudes relatives aux chemins de fer – SANS OBJET
- Archéologie préventive (cartographie)

• **2. Prévention des risques naturels et technologiques (pièces issues du PAC) et protection environnement, paysages et patrimoine, habitat, équipement....**

- Zones à dominante humide (cartographie),
- Evolution de l'artificialisation des Sols Grand Troyes, commune de Troyes (cartographie 1/20 000° et fiche population),
- Rupture de barrage Seine (cartographie 1/25 000 °),
- Etude Seine (cartographie 1/5 000 °),
- Cartographie des aléas retrait gonflement des sols argileux dans l'Aube (cartographie 1/50 000°),
- Liste des cavités souterraines (BRGM),
- Cours d'eau pour la conditionnalité (Cartelie 2014),
- Le risque lié au transport des matières dangereuses,
- Le risque sismique,
- Informations du SDISS (29/05/2014),
- Liste de sites pollués – SANS OBJET
- La trame verte et bleue
- La protection des espaces riverains des cours d'eau
- La ressource en eau
- L'adduction eau potable
- L'assainissement des eaux pluviales, eaux usées
- Qualité de l'air (PCET)

- Gestion des nuisances (arrêté préfectoral 2012)
- Gestion des déchets
- Sites archéologiques
- Habitat, équipements accessibilité
- Equipement et développement du territoire....

- **3. Informations utiles**

- Arrêté ministériel de 1964
- Arrêté ministériel de 1968
- Arrêté ministériel de 1975
- Arrêté ministériel de 2003 (approbation du PSMV)
- DCM lançant la modification n°1 de 2009
- Arrêté préfectoral de 2009 (modification n°1)
- DCM demandant la mise en révision de 2011
- Arrêté préfectoral de 2011 lançant la mise en révision
- DCM arrêtant les études de la révision et tirant le bilan de la concertation préalable de 2016
- Délibération instaurant le Droit de Préemption Urbain - 2001,
- Délibération instaurant le permis de démolir sur le territoire communal - 2007,
- Délibération sur la mise en place de la déclaration préalable pour les clôtures sur le territoire communal - 2012,
- Délibération de la CAT sur le règlement intercommunal de Publicité - 2001
- Règlement intercommunal de Publicité de 2001,
- Plan des réseaux eau potable
- Plan des réseaux assainissement
- Plan des réseaux électricité
- Plan des réseaux gaz
- Tableau des emplacements réservés.